

SCP DE MARION GAJA – LAVOYE – CLAIN – DOMENECH –MEGNIN
Avocats

34, rue de Mazagran à 11000 CARCASSONNE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CARCASSONNE (Aude), Palais de Justice, 28 bd J. Jaurès, le :

MARDI 17 JANVIER 2023 à 09H30

Commune de CASTELNAUDARY (Aude) 28, Grand Rue

DESIGNATION : Un immeuble à usage d'habitation et de commerce élevé de trois étages sur rez-de-chaussée figurant au cadastre Section AH n°235 de 00 ha 01 a 61 ca.

L'entrée de l'immeuble a été endommagée à la suite d'un incendie. L'installation électrique est hors d'usage. Le rez-de-chaussée comprend un local commercial composé d'une pièce principale d'environ 57 m², d'une cuisine et d'un coin sanitaire, au sein duquel la SARL L'ECLIPSE exploite une activité de restauration rapide en vertu d'un bail commercial conclu en 2017. Le premier étage comprend un studio composé d'une pièce de vie de 21,5 m² avec coin cuisine, et un appartement, sans système de chauffage, composé d'une pièce de vie de 25 m² environ, d'une cuisine et d'une salle d'eau. Le deuxième étage comprend un appartement brut d'aménagement et inaccessible du fait de son encombrement. Le troisième étage comprend un appartement, sans système de chauffage, composé d'un séjour de 25 m² environ, d'une cuisine, de deux chambres et d'une salle d'eau. Les lieux seraient inoccupés.

MISE A PRIX : 70.000,00 EUROS (SOIXANTE-DIX MILLE EUROS)

Ces biens sont vendus à la requête de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DU LANGUEDOC ROUSSILLON, Société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance, au capital social de 295 600 000 euros, immatriculée au RCS de MONTPELLIER sous le n° 383 451 267, dont le siège social est sis 254 rue Michel Teule à 34184 MONTPELLIER, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice demeurant ès qualités audit siège social, qui a pour avocat constitué Me Véronique LAVOYE de la SCP DE MARION GAJA – LAVOYE – CLAIN – DOMENECH - MEGNIN, demeurant 34 rue de Mazagran à 11000 CARCASSONNE.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau de CARCASSONNE (11000). A défaut, elles seront nulles et non avenues. Les frais de poursuites de la vente sont payables EN SUS du prix de vente, outre la TVA le cas échéant.

Le cahier des conditions de la vente déposé sous le n° 22/00014 peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CARCASSONNE et au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Visite sur place **le mercredi 04 janvier 2023 à 14h30**, avec le concours de la SCP AJC, Commissaires de Justice à CARCASSONNE, demeurant 6 rue de la République.

Pour extrait, Me Véronique LAVOYE de la SCP DE MARION GAJA – LAVOYE – CLAIN – DOMENECH - MEGNIN, Avocats signés, Tél. 04.68.10.22.11 (contact@demarion-avocats.fr)